



CHARLES GINGRAS

Deux frères Gingras (Gingreau), Sébastien et Charles, fils de Hilaire et de Françoise St-Lô de Poitou, sont venus en nouvelle France.

C'est de Charles, que descendent les Gingras. Il est né en 1641, arrive en Nouvelle-France, vers 1669 à l'âge de 28 ans en tant que simple engagé. Après avoir terminé ses « trente-six mois », il s'installe à Sillery, probablement chez son frère Sébastien.

Le 22 septembre 1671, Jean Juchereau, sieur de Maur, lui concède une terre le long du fleuve St-Laurent. Le contrat est signé devant le notaire Gilles Rageot, à Québec. Le 22 septembre 1672, il obtient une continuation de sa terre par Jean Juchereau de Maur. Le contrat est encore signé devant le notaire Rageot.

Le 17 octobre 1675, il passe un contrat de mariage avec Françoise Amiot, née le 12 juillet 1660, fille de Mathieu Amiot dit Villeneuve et de Marie Miville dit La Suisse. La cérémonie du mariage est célébrée à la Rivière-des-Roches, le 5 novembre suivant. Cet acte est consigné au registre de Québec.

Au recensement de 1681, on trouve Charles, âgé de 40 ans avec sa femme Françoise Amiot, leurs enfants Mathieu, Jean et Charles. Ils ont un fusil pour chasser et se défendre contre l'ennemi éventuel; ils entretiennent quatre bêtes à cornes et exploitent douze arpents de leur terre sise dans la seigneurie de Maur.

Le couple Gingras/Amiot a 14 enfants:

Mathieu, Jean, Charles, Pierre-Jacques, Françoise, Joseph, Philippe, Marie-Madeleine,

Michel, Marie-Françoise, Mathieu, Marie-Charlotte, Jean-Baptiste et Marie-Thérèse...

– Charles, en 1694 : on note sa présence à l'Hôtel-Dieu de Québec. Serait-il décédé à la suite de son hospitalisation ?

– Michel décède après la naissance d'un premier fils.

– Marie-Thérèse prend le voile à l'Hôtel-Dieu de Québec.



P. Réal Gingras, C.Ss.R.

– Françoise décède avant son dixième anniversaire.

Les autres enfants ont une famille de huit à vingt enfants.

L'ancêtre passe toute sa vie sur sa terre de la seigneurie de Maur. Il décède le 7 janvier 1710, à St-Augustin-de-Desmaures, âgé de 69 ans. Il est inhumé le lendemain dans le petit cimetière de Saint-Augustin. Dans son acte de décès, le curé l'inscrit comme « bonhomme Gingras ».

Après le décès de son mari, Marie-Françoise Amiot charge son fils Joseph de prendre la relève de son père au foyer. Dans un acte signé par le notaire Hilaire Bernard de la Rivière-des-Roches le 22 décembre 1711, Jean fait donation à Joseph d'une terre sise au deuxième rang de la seigneurie de Maure, que lui avait léguée son père à l'occasion de son mariage.

Deux ans plus tard, Marie-Françoise rend officiel, avec l'accord de ses fils majeurs, Mathieu, Jean et Pierre, ce rôle déjà dévolu à Joseph. Le 4 octobre 1713, elle se rend à Québec avec eux chez le notaire Chambalon. Elle y déclare avoir cédé à Joseph, tous les droits mobiliers et immobiliers qu'elle peut avoir en la communauté qui a existé entre elle et son défunt mari, suivant l'inventaire qui a été fait par messire Thierry Hazeur, prêtre missionnaire, en date du 18 mars 1713.

Suite à cette donation, Joseph promet de nourrir, loger et blanchir sa mère, saine ou malade ainsi que ses frères et sœurs demeurant à la maison. Il se charge de ses funérailles et de faire dire 25 messes pour le repos de son âme. Jean-Pierre et Mathieu cèdent leur part d'héritage à Joseph.

Pour devenir l'unique propriétaire de la terre ancestrale, Joseph acquiert les droits successifs de ses autres frères et sœurs.

Marie-Françoise Amiot décède le 7 février 1736 et est inhumée le lendemain dans le cimetière paroissial de Saint-Augustin.

Les nombreuses carences des registres de Sillery et de Saint-Augustin ne permettent pas de trouver tous les actes de baptême, de mariage et de sépulture concernant les enfants de Charles Gingras. Les recensements ainsi que divers inventaires et actes notariés suppléent à ces lacunes.

La terre ancestrale de Saint-Augustin a été occupée sans interruption par dix générations de Gingras, depuis 1670 jusqu'en 1965. Le dernier propriétaire, Rosario Gingras, l'a vendue à l'Université Laval le 31 mars 1965, transaction inscrite au bureau d'enregistrement de Cap-Santé le 8 avril suivant.

En 1909, la famille de Nérée Gingras a érigé une élégante croix avec niche, faite de granit de Saint-Marc-des-Carières. Elle existe toujours, au numéro 1320, route 138.

Depuis 1978, une inscription à Saint-Michel-le-Cloucq rappelle la mémoire des frères Gingreau partis pour la Nouvelle-France dès le XVII^e siècle. ■

Source :

- Collection « Nos Ancêtres »
- <http://www.francogene.com/genealogie-quebec-genealogy/000/000949.php>
- <http://wc.rootsweb.ancestry.com/cgi-bin/igm.cgi?op=GET&db=:a57436&id=I2537>

ARTICLES DE SAINT JEAN-PAUL II ET SAINT JEAN XXIII



*Cadre
en bois*

MP761464

Grandeur: 5,625 x 3,750 po.
14,5 x 9,5 cm

PRIX: (Can. & É.U.) 15\$

Taxes, poste et manutention incluses

Épinglette

MP761446



Grandeur:
1,375 po. - 3,5 cm



RECTO

VERSO

Prix: (Can. & É.U.) 8\$

Taxes, poste et manutention incluses



MP761487

Cartes de prières

Ces deux cartes de prières plastifiées vous offrent une prière de saint Jean XXIII et de saint Jean-Paul II au verso et une image au recto.

Grandeur: 2,625 x 2,125 po. - 6,5 x 10,5 cm

PRIX: (CAN & É.U.) 5\$ CHACUNE
TAXES, POSTE ET MANUTENTION INCLUSES

MP761486



POUR VOTRE ACHAT, VEUILLEZ UTILISER LE BON DE COMMANDE À LA PAGE 32,